



DÉPUTÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN

Eric ANDRIEU
Député Européen
Vice-président de la Commission Agriculture
Parlement européen
B-1047 Bruxelles

Jean-Paul DENANOT
Député européen
Parlement européen
B-1047 Bruxelles

Monsieur Jean-Claude JUNKER
Président de la Commission européenne
Commission européenne
B-1049 Bruxelles

Objet: Crise porcine / demande de levée de l'embargo sanitaire russe.

Strasbourg, le 2 février 2016

Monsieur le Président de la Commission européenne,

Depuis 2014, l'embargo sanitaire russe, résultant de la peste porcine, a enlevé à la filière porcine européenne une part importante de ses débouchés à l'exportation. Comme vous le savez, la crise du porc affecte de plus en plus de producteurs en Europe qui font face actuellement à des difficultés très graves avec une pression à la baisse significative des prix qui dépasse les périodes cycliques habituelles que connaît ce secteur. À titre d'exemple, la moyenne des carcasses de porc de la classe E est tombée sous le seuil des 9% pour le seul mois de décembre 2015 et la plupart des agriculteurs vendent leurs porcs bien au-dessous du coût de production engendré.

Si le dernier régime d'aide au stockage privé de viande de porc a été plus important que les précédents, aboutissant à un niveau de stockage atteignant 89 841 tonnes au 15 janvier, force est de constater que cette aide au stockage privé dont la clôture a été décidée par la Commission européenne à partir du 27 janvier, n'a pas été suffisante pour stabiliser les prix et améliorer durablement la situation de millions d'agriculteurs.

En outre, la remise sur le marché des produits stockés risque, à moyen terme, de produire de nouvelles tensions entre les agriculteurs de ce secteur qui ne seront pas certains de récupérer les prix dont ils bénéficiaient avant la chute des cours.

À notre sens, il y aurait des marges de manœuvres pour négocier une ouverture du marché russe pour les certains produits comme le gras et le lard ou les abats de porc qui ne sont pas inclus dans l'embargo politique. Et ce d'autant, qu'aujourd'hui, la baisse des prix du pétrole a largement entamé le pouvoir d'achat de la population russe.

Nous demandons à la Commission européenne une action volontariste permettant d'aboutir à la levée de l'embargo sanitaire sur le porc européen instauré par la Russie. Cette action aiderait, selon nous, au redressement urgent des cours indispensable à la survie de milliers d'exploitations agricoles européennes.

Plus généralement, suite à la fin du régime d'aide d'urgence, nous vous serions reconnaissant de nous indiquer quelles sont les mesures concrètes, que la Commission européenne a prévues de prendre, à court terme, afin d'aider les éleveurs européens de porc qui restent dans une situation très précaire. Et, à plus long terme, quelle stratégie prévoit la Commission européenne pour accompagner la filière porcine?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Commission européenne, l'expression de notre très haute considération.



Eric ANDRIEU
Député Européen
Vice-président de la Commission Agriculture



Jean-Paul DENANOT
Député européen